

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
2 décembre 2022

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 20

Votants 28

2022D155

**OBJET :**

**06. COTISATION DU  
CENTRE DE SECOURS À  
LA FÉDÉRATION  
NATIONALE ET À  
L'UNION  
DÉPARTEMENTALE  
DES CORPS DE  
SAPEURS POMPIERS  
POUR 2020. PRISE EN  
CHARGE  
COMMUNALE.  
RÉGULARISATION.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le 19-12-2022

ID : 059-215904004-20221208-2022D155-DE



L'an deux mil-vingt-deux, le huit DÉCEMBRE à dix-h

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sandra PLÉ-BOULENGUER, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire

**Étaient présents :** Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire – Présidente — Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – Mme QUIQUE Corinne – Mme BLANQUART Marine – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – M. ROBBE Jean-Pierre – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. BEZILLE Marc – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – M. DELVOYE Philippe – Mme CLINKEMAILLIE Colette – M. TREDEZ Alain – Madame BOULENGUER Peggy Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

M. DUYCK Joël, **procuration** à Mme BEURAERT Martine  
M. LAPIERRE Julien, **procuration** à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra  
M. MOUILLE Julien, **procuration** à M. MORVAN Hervé  
M. VERMEESCH Olivier, **procuration** à Mme BLANQUART Marine  
M. DECREUS Christophe, **procuration** à Mme BOULENGER Delphine  
Mme CAPPELLE Christiane, **procuration** à M. DELFLY Jean-Louis  
Mme LORPHELIN Martine, **procuration** à Mme PETITPRET Sabine  
Mme FLAMENT Laëtitia, **procuration** à M. TREDEZ Alain

**ABSENT :** M. TIMLELT Frédéric

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme BEURAERT Martine a été élue Secrétaire de séance.

Il est rappelé à l'assemblée que chaque année, la commune prend en charge les cotisations et assurances dues par le Centre de Secours de Merville, aux organismes précités.

Par délibération du 13 février 2020, elle a décidé d'allouer une subvention d'un montant de 2 135,35 € pour l'année 2020.

Aussi, l'association n'ayant pas de numéro de siret, le service finance n'a pas pu procéder au versement de la subvention.

L'association ayant fait le nécessaire pour se mettre à jour au niveau de l'Insee, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir régulariser le versement.

L'assemblée décide, à l'unanimité, de réitérer la subvention octroyée au titre de l'année 2020, d'un montant de 2 135,35 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour couvrir les frais liés aux assurances et aux cotisations à régler, à la Fédération Nationale et à l'Union Départementale des Corps de Sapeurs-Pompiers.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

La 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire  
Sandra BOULENGUER – PLÉ

La Secrétaire de Séance  
Martine BEURAERT

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

